



Obliger un agent à ramener son PC au bureau

Par Pitou06

Bonjour,
Existe t-il un cadre juridique permettant à l'employeur d'obliger un agent à ramener son PC au bureau afin de procéder aux différentes mises à jour de sécurité sous peine de lui retirer les accès distants ?

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Le PC appartient-il à l'employeur ? Si oui c'est lui qui décide ce qu'il en fait et qui impose les mises à jour pour pouvoir continuer à vous le confier.

Si c'est votre PC personnel, il doit également être à jour pour se connecter en toute sécurité au réseau de l'entreprise et ainsi éviter des dommages à l'entreprise.

A savoir : l'absence de mise à jour peut mettre en péril le fonctionnement PC et aussi tout le réseau de l'entreprise ainsi que ses données vitales (virus/hacking/etc). Il est donc parfaitement légal (et même recommandé) de bloquer les accès d'un PC non mis à jour.

Par Pitou06

Oui c'est un PC pro
Merci pour la confirmation
Bonne soirée